

Infos CFDT / 16 octobre 2018

## Cession des Polyamides : Nouvelle donne !

### Historique :

- **Mi-2017** : annonce de la vente des polyamides à BASF, projet PAX. Les procédures d'information et de consultation démarrent au niveau Européen et France.
- **Octobre 2017**, la CFDT prend les devants et envoie une lettre aux dirigeants : **"Nous voulons maîtriser le processus pour sécuriser les Salariés, leurs emplois et leur statut !"** Pour cela, la CFDT, obtient des négociations et signe [un accord](#) le 15 février 2018 qui engage Solvay et BASF sur le maintien de la majorité des accords groupe en vigueur.
- **Fin décembre 2017**, création d'un Groupe de travail PAX au niveau du comité européen qui suivra les avancées du projet. Ce groupe est composé du bureau du CEE et de 1 membre par établissement concerné.
- **Le 21 décembre 2017**, l'accord définitif de cession à BASF (soumis à autorisation de l'Union Européenne) est signé
- **Le 22 mai 2018**, [le dossier est entre les mains de la commission européenne](#) :
- **Le 26 juin 2018**, la commission décide le passage en **phase 2** : [examen approfondi du fait de problèmes de concurrence en Europe](#) sur pratiquement la totalité des produits de la chaîne, notamment l'AA, l'HMD, Le sel N et les plastiques techniques ! **La CFDT ne découvre rien, les expertises du CEE et CSEC avaient explicités ces problèmes de concurrence dès février 2018 !**  
Les délais de réponse de la commission sont repoussés au 31/10 puis 30/11, puis 18/12 en enfin au **25 janvier 2019**, du fait des partenaires Solvay et BASF qui proposent des Remèdes (solutions permettant de réduire les problèmes des concurrence pour obtenir l'accord de la commission).
- **Le 27 septembre 2018**, le groupe de travail PAX du Comité Européen rencontre la commission et expose son point de vue. De son côté, la direction indique que les remèdes sont incontournables et indique qu'une réunion du groupe PAX peut survenir à tout moment pour les dévoiler.
- **Le 9 octobre**, réunion extraordinaire du groupe PAX CEE – la direction annonce la nouvelle donne, mais place les infos en confidentialité jusqu'au 16 octobre.

**Les Directions annoncent le contenu des remèdes et la nouvelle forme du projet !**

**BASF ne serait plus le seul acheteur !**

**Un autre acheteur (appelons-le X) dont on ne connaît ni le nom, ni la forme (industriel, fond d'investissement, ..) entrerait en jeu.**

### La répartition entre les acheteurs

BASF	Autre acheteur X
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50% de Butachimie. Il devient donc le nouveau partenaire à égalité avec Invista à Chalampé</li> <li>▪ 51% de Solvay Chalampé, par la création d'une JV avec X.</li> <li>▪ Les sites PA de Freiburg (GER) et Ospiate (IT), hormis les équipes commerciales qui rejoignent X.</li> <li>▪ Toutes les activités Polyamides hors d'Europe qui étaient dans la vente initiale (Corée, ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 49% de Solvay Chalampé, par la création d'une JV avec BASF.</li> <li>▪ Les sites de Belle-Etoile et Valence en France</li> <li>▪ Le site de Gorsow en Pologne</li> <li>▪ Le site de Blanes en Espagne</li> <li>▪ Les équipes commerciales Freiburg et Ospiate</li> <li>▪ Les équipes Recherches, commerciales et forces de vente, techniques de France, basées géographiquement dans les établissements BET, RICL et EPA.</li> </ul>

### Aux interrogations des membres du groupe PAX, la Direction répond :

- Ces propositions de remèdes devraient répondre aux préoccupations de la commission exprimées en juin 2018.
- Le fait de mettre Gorsow et Valence dans les remèdes participe à la viabilité des sites dans le nouvel ensemble X.
- Les décisions définitives sur les fonctions et la répartition du personnel en France entre BASF et X ne sont pas réalisées à ce jour.
- BASF indique que cette nouvelle donne la satisfait, bien qu'elle aurait aimé acheter le tout, mais le fait de se renforcer dans l'ADN et l'HMD (Butachimie) ainsi que les positions dans le monde font qu'elle est "à fond dans ce deal !"(sic).
- Concernant X, ce sera un nouvel acteur puissant en Europe, soit un fond d'investissement, soit un industriel du nylon souhaitant se renforcer sur des produits de la chaîne Nylon. La direction est optimiste de ce côté-là, vu "sa connaissance du marché et des candidats initiaux au rachat"(sic).

### Ce qui va se passer maintenant :

- La commission va "tester" le marché sur cette nouvelle donne : les clients, fournisseurs, concurrents, ... Cela va durer entre 2 et 4 semaines.
- En cas de succès de ces "tests", le CSEC France sera consulté en novembre sur les modifications au projet.
- Recherche de X par BASF et Solvay
- Closing du dossier en 2019

### Commentaires CFDT :

- **Voilà des modifications qui tombent à pic et qui arrangent tout le monde, mais quel sort pour les salariés ?**
- Pour la suite, quelles seront les conditions de la commission européenne? Avec quel calendrier?
- A quel prix se feront les ventes ?
- Quelle sera la stratégie industrielle, la politique d'investissement, la vision en matière de sécurité et de sécurité industrielle ?
- Et pour nous, syndicalistes, quel type de relations sociales? Quelle politique de l'emploi?
- **La nouvelle donne a du sens en terme industriel sur le court terme, mais quels jeux de pouvoirs futurs dans ce Monopoly à 3 acteurs (BASF, X, INVISTA) réunis dans 2 JV ?**

**Les préoccupations de la CFDT restent les mêmes : le sort des salariés (fonctions notamment) et la pérennité industrielle et sociale des sites.**

### En clair, nous voulons, si le projet se réalise, obtenir des garanties :

- ***Une sécurité industrielle, sociale et juridique sur les nouvelles sociétés.***
- ***Une corde de rappel pour les salariés concernés par un passage chez X ou BASF***
- ***Une mise à jour de l'accord du 15 février sur la sécurisation des accords et statut du personnel du fait de l'arrivée de X.***

Retrouvez la CFDT sur [www.cfdt-solvay.fr](http://www.cfdt-solvay.fr) (web)  
ou <https://sites.google.com/a/solvay.com/cfdt-france/?pli=1> (intranet)